

Convention
entre la CPU (Conférence des présidents d'université)
et l'AAPC (Association des Amis de Pontigny-Cerisy)

La Conférence des présidents d'université (CPU) est une association Loi de 1901 qui rassemble les dirigeants exécutifs des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche afin de porter la voix et les valeurs des universités dans le débat public. Elle comprend 126 membres votants (présidents d'université, de grands établissements et de ComUE, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, etc.) et des membres associés. Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales, la CPU a de plus un rôle croissant auprès de la société et du grand public, afin de mieux faire connaître les universités, leurs débouchés et réussites, et les apports de la recherche de haut niveau qui y est conduite. Dans un contexte de profondes mutations du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, la CPU a également un rôle de soutien aux présidents dans leurs missions de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

L'Association des Amis de Pontigny-Cerisy (AAPC) est une association Loi de 1901, fondée en 1952, sans but lucratif et reconnue d'utilité publique en 1972, qui a pour but de favoriser les échanges culturels et scientifiques internationaux. Son principal moyen d'action est le **Centre culturel international de Cerisy (CCIC)** qui organise, chaque saison, de juin à septembre, au château de Cerisy, une vingtaine de colloques à caractère interdisciplinaire sur des sujets variés (littérature, philosophie, sciences humaines et sociales, prospective...).

Les **colloques de Cerisy** se distinguent par leur longue durée (une semaine, une décade) et le type d'accueil dans un lieu d'exception (un château du XVIIe siècle, monument historique), qui favorisent les échanges approfondis entre chercheurs, enseignants, étudiants, artistes, écrivains, acteurs socio-économiques et un public intéressé par les questions traitées. La notoriété internationale des colloques de Cerisy tient à l'aventure culturelle et familiale qui s'y poursuit depuis plus d'un siècle, à l'ampleur des travaux réalisés (près de 800 colloques et de 600 ouvrages publiés chez divers éditeurs) et à la richesse des rencontres scientifiques et humaines.

Considérant l'intérêt de leurs rapprochements, la CPU et l'AAPC décident d'engager une démarche visant à favoriser les rencontres propices aux échanges scientifiques et culturels, nationaux et internationaux.

Préambule

Les colloques de Cerisy autorisent un large brassage de points de vue et offrent la possibilité de produire des idées neuves. Ils constituent une expérience formatrice pour les jeunes générations de moins en moins confrontées à des temporalités longues, pourtant indispensables à la qualité de la réflexion et au développement de la pensée critique.

Depuis plusieurs décennies, des coopérations existent entre des universités et le CCIC. De nombreux enseignants-chercheurs ou chercheurs organisent à Cerisy des colloques dont ils assurent la direction. De nombreux autres, ainsi que des doctorants ou étudiants, participent à des colloques en qualité d'intervenants ou d'auditeurs.

Certaines universités proches de Cerisy ont signé avec l'AAPC des conventions toujours en vigueur (l'université de Caen en 1994, l'université de Rennes 2 en 2005). Par ailleurs, des

conventions spécifiques sont régulièrement signées entre des laboratoires ou des unités de recherche et l'AAPC pour un colloque particulier.

La présente convention a pour ambition de contribuer à l'amplification de cette dynamique en conduisant plusieurs actions.

Article 1 – Axes de coopération

Une communication conjointe

- la CPU relaie l'information sur les colloques et leurs modalités d'organisation, ainsi que sur les publications de Cerisy, au sein de son réseau, et invite ses membres à faire de même dans leurs communautés ;
- l'AAPC établit chaque année un document précisant les fonctions et appartenances universitaires des directeurs de colloques qu'elle transmet à la CPU.

Un encouragement à faciliter la participation aux colloques de Cerisy

- la CPU souligne auprès de ses membres l'intérêt (notamment pour le soutien aux SHS) de proposer **aux étudiants, doctorants et jeunes chercheurs**, sous certaines conditions, une prise en charge de leurs frais de séjour (sachant qu'ils bénéficient d'une tarification préférentielle de la part de Cerisy),
- la CPU informe ses membres de la possibilité d'organiser des doctorales à Cerisy,
- l'AAPC poursuit sa politique d'accueil et de tarification favorable aux jeunes chercheurs,
- l'AAPC ouvre la possibilité aux **personnels des établissements** de s'inscrire aux colloques au titre de la formation continue.

Un encouragement à organiser des colloques à Cerisy

- la CPU diffuse auprès de ses membres les modalités d'organisation des séminaires ou colloques à Cerisy,
- l'AAPC poursuit sa politique d'accueil de colloques longs et de séminaires sur mesure,
- la CPU intègre Cerisy parmi les lieux d'accueil possibles pour l'organisation de ses réunions, séminaires ou colloques.
- l'AAPC invite la CPU aux manifestations qu'elle organise hors les murs.

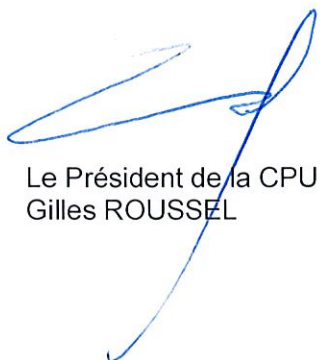
Article 2 – Suivi de la convention

Un comité de suivi de la présente convention est mis en place. Il se réunit une fois par an sur présentation d'un document de synthèse des résultats.

Article 3 – Durée de la convention et résiliation

La présente convention prend effet à la date de la signature, pour une durée d'un an, reconduite tacitement. Elle peut être résiliée par l'une des Parties, trois mois après l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à Paris, en deux exemplaires originaux,



Le Président de la CPU
Gilles ROUSSEL



Le président de l'AAPC
Jean-Baptiste de Foucauld